

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte, Mgr., que les détachements du régiment des chasseurs du Gévaudan avait été établi au faubourg de la Guillotière, celui de Royal-la-Marine au faubourg de la Croix-Rousse, et le bataillon du régiment de la Fère au faubourg de Vaise. Cette distribution que j'ai combinée avec les chefs de ces troupes, ainsi qu'avec M. le Commissaire principal des guerres a paru le plus convenable pour qu'elles fussent établies plus commodément, et le plus à la proximité des portes de la ville. Le faubourg de la Guillotière est celui qui est le plus propre à loger la cavalerie, et ceux de la Croix-Rousse et de Vaise avoisinent les deux quartiers de la ville qui sont le plus peuplés d'ouvriers, ainsi nous avons pensé que ce placement remplirait mieux le but que nous nous proposons en contenant ceux qui pourraient être encore enclins à la fermentation, en les forçant à reprendre leurs travaux habituels.

Dans l'état actuel des choses qui devient de plus en plus satisfaisant, j'ai commencé, Monseigneur, à renvoyer la majeure partie des brigades de la Maréchaussée du département dans leurs résidences respectives, pour y reprendre leur service ordinaire, et j'estime qu'il suffira de garder, jusqu'à ce que le calme soit entièrement et réellement rétabli, le détachement des grenadiers et chasseurs du régiment de Royal-la-Marine, deux cents hommes du bataillon du régiment de la Fère, ainsi que cent chasseurs à pied et cinquante à cheval du régiment de Gévaudan. Je vous supplie, en conséquence, Monseigneur, de vouloir bien, d'après le compte que j'ai l'honneur de vous rendre, faire passer aux chefs des régiments de la Fère et de Gévaudan, avec lesquels je me suis concerté sur la proposition que j'ai l'honneur de vous faire, les ordres de Sa Majesté, pour que le surplus de ces deux corps, dont l'assistance totale paraît heureusement devoir être inutile, retourne chacun à sa garnison respective.

Je suis, etc.